

Le sobriquet : une pratique et un phénomène socio- culturels en Algérie. Le cas de Tlemcen et son hawz ⁽²⁹⁾

A partir d'un simple constat et une remarque , purement sociologique , l'idée d'approfondir la notion de sobriquet en Algérie en général et à Tlemcen et sa région , appelée communément hawz, en particulier, est recommandée. D'ailleurs , l'usage du sobriquet est devenu , culturellement , très répandu. A cet effet , la pratique socio- culturelle est nécessaire , dans cette société dite fermée par le comportement social de sa population , en vue de faciliter la communication entre les personnes. Puis , dans la culture arabo – berbère et musulmane , les gens connaissent très bien la portée sociologique , culturelle , psychologique et religieuse du hadith qui interdit l'usage des sobriquets chez les croyants .

La seconde raison de ma motivation se formule , à la suite de la contribution de Ouerdia Yermèche, dans la revue « Insaniyat » ⁽³⁰⁾, qui le définit , comme forme linguistique . (cf. le sobriquet algérien : une pratique langagière et sociale.)

Dans une problématique , purement scientifique , le travail de recherche vise à poser une question , liée à la forme et le domaine de cette pratique socio- culturelle dans une ancienne cité princière telle que Tlemcen , ancienne capitale du Maghreb Central . Quant aux hypothèses , il est nécessaire de les énumérer comme suit :

- le sobriquet est une pratique ancienne .
- l'usage du sobriquet est une culture ancestrale.
- Le sobriquet touche toutes les couches sociales à travers la ville et ses environs.

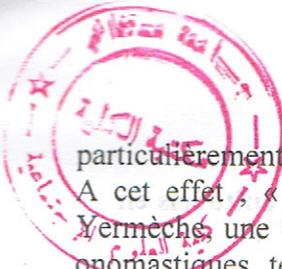
La définition du sobriquet

Par définition le sobriquet ⁽³¹⁾est un nom commun ou non commun , utilisé dans la culture locale pour désigner , particulièrement , une personne en vue de la distinguer des autres. Parfois, il prend la forme de surnom ,

²⁹ Mustapha Guenaou, E . chercheur en Anthropologie

³⁰ Ouerdia Yermèche, le sobriquet algérien : une pratique langagière et sociale.

³¹ Les surnoms et sobriquets dans la littérature arabe ont été étudiés par Barbier de Meynard (n°62 (1921) p 41-2). René Basset :Le folklore dans le journal Asiatique (1822-1920) in RA n°62 (1921) p 15-46. Cf X° série, t.IX, mars-avril 1907 pp 174-244 ; mai-juin 1907 pp385-428 ; tX, juillet-août 1907, pp55-118 ; septembre- octobre 1907 pp193-273



particulièrement, défini par l'usage d'une image ou une qualité imaginaire. A cet effet, « le sobriquet ou surnom personnel est, rapporte Ouerdia Yermèche, une forme linguistique au même titre que les autres catégories onomastiques tels que le prénom ou le nom de famille »⁽³²⁾. Connue sous le vocable populaire, « tsamiya », le sobriquet prend, donc, place d'un surnom qui, par le temps et par l'espace socio-culturel, devient familier, dans le sens d'être très répandu, culturellement.

Les caractéristiques du sobriquet

Dans un travail universitaire, l'enquête est recommandée pour aboutir à une ébauche qui, dans le cadre du respect de la recherche, permet de sortir avec quelques résultats, en sociologie, en culture et en anthropologie.

Les caractéristiques du sobriquet sont :

- un mot
- un nom
- un adjectif

Situations et conditions d'attribution des sobriquets

Tous les sobriquets sont attribués, à Tlemcen comme à Ain El Houtz, une localité du Hawz ou de l'extra muros, et sous forme de vocable, à des personnes pour pouvoir les distinguer soit par vengeance ou rancune sociale. Alors que chaque personne est titulaire d'un nom et d'un prénom, socialement reconnus pour leurs fonctions sociale et culturelle. Ces nom et prénom sont, respectivement, le patronyme et l'anthroponyme, inscrits sur les registres de l'Etat Civil de Tlemcen dont l'instauration remonte aux débuts de la huitième décade du XIX ième siècle.

La recherche nous permet, non seulement de se rapprocher de la société pour mieux connaître la valeur morale et culturelle de chaque attribution d'un sobriquet mais de saisir l'occasion de mieux cerner les motifs de son attribution à une personne qui, initialement connue par ses formes de l'ononastique algérienne, d'origine arabo-musulmane.

Des sobriquets sont attribués à des personnes par dérision, dans le sens d'une forte moquerie, méprisante, humiliante ou dédaigneuse. D'ailleurs, ce motif d'attribution reste l'apanage d'un antécédent social qui fait surface sous forme d'un simple règlement de compte.

D'autres sont attribués par « méchanceté gratuite » pour un plaisir, purement anodin ou de moindre importance sociale et culturelle. Le plaisir réside, par conséquent, dans le choix du vocable, voire le coller à une

³² Idem p97

personne
de cette
sobriquet
un pré
mais le s
Dans le
sociolog
et l'usage
à savoir
société
qualité d
individus
trait, soc
Ayant
culturel
vocale
l'usage
La rect
domaine
puisque
continua
affectio
de fonc
du dim
tendres
entre l'e
-charge
être hu
surnom
choix m
qui se
prénom
d'attach
la comp
Désigne
substitu
Régime
³³ cf dé

personne qui se veut un être ignorant les conditions sociales et culturelles de cette nouvelle attribution sans consentement aucun. Parfois, le sobriquet porte atteinte, socialement et culturellement, à la personne avec un préjudice morale. Pour cela, la personnalité est considérée atteinte; mais le sobriquet peut se perpétuer à travers la descendance.

Dans le cas où le sobriquet devient distinctif, il permet, dans le sens sociologique du terme, de reconnaître ou distinguer, nettement la personne, et l'usage reste, à notre avis, nécessaire pour un objectif, bien déterminé, à savoir la mise en relief de cette attribution socio-culturelle au sein d'une société, historiquement reconnue pour le nombre de ses savants et la qualité de leur savoir. Puis, il présente une caractéristique personnelle et individuelle. Cette attribution offre, par ailleurs, au titulaire du sobriquet un trait, sociologique, culturel, physique, et surtout spécifique.

Ayant pour source d'inspiration, le milieu et l'environnement socio-culturel, le sobriquet reste lié aux motifs du choix et l'attribution de ce vocable imaginaire dans un milieu sociologique, parfaitement logique dans l'usage d'attribut, non accepté par son titulaire.

La recherche scientifique, en sociologie ou en anthropologie, reste le domaine qui favorise la connaissance des faits et phénomènes sociaux puisque, il nous été donné de constater que certains, de nos informateurs, continuent de croire que le sobriquet peut être attribué à une personne par affection ou sentiments affectueux⁽³³⁾. A notre sens, ce sobriquet change de fonctions pour récupérer celles du surnom, ou plutôt le câlin, constitué du diminutif du prénom, afin d'échanger quelques mots, gestes de tendresse, de caresse et d'affection, tous des formes de communication entre l'enfant, le titulaire et les parents, voire les proches, les innovateurs -chargé de l'attribut. Le nom, le prénom et le surnom sont les attributs de l'être humain, homme ou femme sans oublier les enfants et les adultes. Le surnom, dans cette situation sociale et culturelle, retient les qualificatifs du choix qui visent, essentiellement, le plaisir d'entendre ce nom commun qui se distingue par cette innovation, récente par rapport aux nom et prénom. Il demeure, en effet, un signe de relation sociale et de sentiment d'attachement socio-culturel, par l'usage de la langue et la constitution ou la composition de la cellule familiale, voire la cellule élargie. Désigner quelqu'un par un sobriquet c'est lui rappeler le changement ou substitut de ses nom et prénom.

³³ cf définition du mot « sobriquet » dans le dictionnaire Larousse.

Les sources d'inspiration des sobriquets

Les porteurs du sobriquets, faisant partie du même groupe social et culturel de l'innovateur, restent tributaire d'une situation favorable pour la confirmation du ce péjoratif. L'occasion est, offerte, à partir du moment où se confirment :

- la disposition sociale et morale pour faire du mal.
- La disposition culturelle pour faire l'irréparable.
- Le constat d'une ruse ou une malice.
- La réalité sociale et culturelle.
- L'imperfection dans le comportement au sein de l'espace sociologique et culturel.
- Les pratiques sociales et culturelles.
- L'usage d'un défaut de langue.
- La remarque des habitudes particulières.

Les formes du sobriquet

Sur la base d'un corpus, ainsi constitué, nous avons relevé les diverses formes de sobriquets, en usage dans la région, le champs de notre action.

1. Le sobriquet, un péjoratif

Par le péjoratif³⁴, il faut entendre le nom de personne de connotation mauvaise, dans le sens porter atteinte au porteur du sobriquet qui, à le rappeler, n'est qu'un petit nom comportant, distinctement, un caractère et un sens défavorablement pour celui qui l'entend.

Pour le porteur, le sobriquet reflète, socialement et culturellement, des signes en étroite relation avec les nuances qu'il pourrait comporter. Il conserve, par ailleurs, un certain degré de dépréciation sociale au sein d'un environnement culturel, tout en faisant partie de cette espace sociologique, reconnu pour l'usage des sobriquets que la tradition arabo-musulmane interdit pour tous les croyants et fidèles.

Tout étant un nom, socialement, vulgaire par ses nuances dépréciatives ; alors que les noms propres doivent conserver leurs caractères, culturellement, sociables avec un niveau de sociabilité important. Sachant bien que les sobriquets ne conservent point de particules pour constituer un péjoratif.

Au sobriquet, dans toutes les langues, est associée une valeur morale péjorative ajoutée aux nom et prénom. Les règles de l'anthroponymie et de l'onomastique sont de rigueur pour une meilleure représentation

³⁴ Le vocable « péjoratif » tire son origine de « péjus » qui, du latin, signifie plus mauvais.

imaginaire

prononcer

2. Le sobriquet

En entendant

sobriquet

son particu-

celui qui le

mépris.

Dans ce

caractère

à l'absurde

caractère

appartenant

3. Le sobriquet

Par l'humour

sobriquet

drôlerie

sociale

présente

raillerie

cruauté

sont ces

absurdité

4. Le sobriquet

Dans le

sobriquet

sociale

Par défini-

une ten-

uniquement

Etymologie

français

« sou-

person-

des ma-

question

Restant

social

person-

imaginaire et imagée. Même dans l'usage du sobriquet, la manière de le prononcer est dépréciée, péjorativement reconnue pour les habitués.

2. Le sobriquet, la forme caricaturale de l'anthroponyme.

En entendant quelqu'un appeler une personne du groupe social par son sobriquet, nous sentons que ce vocable qui, en un nom de personne, perd son particularisme social et culturel. D'ailleurs, c'est très amusant pour celui qui le prononce, tout en faisant un sourire, du genre comique ou du mépris.

Dans ce sens, particulièrement saisi, le sobriquet ne reconnaît plus le caractère de ce qui plus ou moins absurde ou de ce qui pourrait être associé à l'absurdité socio-culturelle. Il répond à la logique sociale et évite le caractère de la validité du nom ou du prénom par rapport au groupe appartenant à l'aire culturelle.

3. Le sobriquet, une forme humoristique.

Par l'humour, il faut entendre le sens d'un esprit qui, à partir d'un sobriquet, cherche la mise en valeur du caractère du porteur, avec une drôlerie; il présente, également, un degré du ridicule culturel, de l'insolite sociale, de l'absurde anthropologique. A cet effet, la réalité sociale est présente pour pouvoir dissimuler sous un air sérieux et dans une aire où la raillerie est linguistique. L'humour, en général, doit souligner, avec une cruauté, l'absurdité qui nous entoure, depuis la naissance. Nombreux sont ceux qui se souviennent, avec beaucoup d'amertumes, cette absurdité, associée à un désespoir flagrant chez le porteur du sobriquet.

4. Le sobriquet, une forme d'harcèlement moral

Dans la société où l'islam est la religion de la population locale, le sobriquet se trouve contraire aux mœurs culturelles, par son interdiction sociale et culturelle. Plusieurs hadiths stipulent les règles sociales.

Par définition, l'harcèlement est une action par laquelle une personne crée une tension psychosociologique chez une autre personne, dans ce cas uniquement.

Etymologiquement parlant, le verbe « harceler » tire son origine du vieux français « herser » qui signifie : frapper. Il désigne dans la langue française « soumettre à des attaques incessantes » quant il s'agit d'harcéler une autre personne, « tourmenter avec obstination » et « soumettre à des critiques, à des moqueries répétées » quant – il s'agit d'harcéler quelqu'un de questions ».

Restant fidèle à sa forme verbale, le sobriquet s'attribue les fonctions sociale et culturelle d'une insulte en vue d'une provocation précoce d'une personne qui se veut extérieure aux conditions d'attribution de ce vocable.

non reconnu par « son titulaire ». L'usage du sobriquet peut être la source d'une querelle, un conflit social, une altercation ou d'échange d'expressions populaires.

L'attribution d'un sobriquet est, sociologiquement, associé à un fait social qui répond aux conditions et règles sociales. Pour cette raison, il prend la forme d'une violence morale qui peut entraîner des troubles socio-psychologiques. L'innovateur prend, dans ce cas, la place de « l'harceleur » qui manque, à notre avis, de simplicité et d'humanité. Pour cela, il faut noter qu'une personne harcelée est une personne tourmentée, une personne en proie à l'angoisse, qui va être dans une situation sociale d'irrégularités, nombreuses et brusques. Alors, l'harcèlement pousse une personne dans une situation, particulièrement très agitée.

Par harcèlement, il faut entendre une autorité sociale qui, par l'abus, cherche à gêner et d'une manière excessive la personne titulaire du sobriquet. L'excès dans l'abus d'autorité est vérifié.

Par attribuer un sobriquet, il faut entendre « harceler » et causer une souffrance morale.

L'« harceleur », généralement, cherche à créer chez la victime des remords par manque de confiance et de consentement mutuel. La sobriquet est une forme de cruauté sociale.

5. Le sobriquet, l'associé de l'insulte

Dans la société, celle de notre champ d'action, nous avons relevé qu'un grand nombre de personnes, sociologiquement et culturellement homogènes, associent le sobriquet à une insulte. Par ce terme, le sobriquet, lié à l'insulte, il est nécessaire, dans le cadre d'une étude socio-anthropologique, de réfléchir à ce thème, augmenté d'un corpus des expressions populaires à recueillir à travers toutes les régions du territoire algérien. En premier lieu, le corpus consolidé au niveau national permettra à la recherche d'avancer dans la culture populaire avant de « passer à l'analyse qui serait plus universitaire que populaire. Le choix du modèle d'analyse oblige ! »⁽³⁵⁾

Puis, « Les insultes sont associées, également, aux « expressions et aux difficultés d'application de la loi réprimant l'outrage à (quelqu'un d'autre) ».

Les sobriquets sont comme les insultes qui « seraient, pour Dominique Lagorgette, classées autour de six catégories à savoir :

³⁵ Un travail n'attend que sa publication. Thème que nous avons abordé, il y a plus de deux années.

1. Les m
2. Les m
3. L'ap
4. Les m
5. Les m
6. Les s
Pourtan
déjà au c
Alors que
chercher
dans l'est

1. Les in
2. Les in
3. Les in
En déduc
que le so
celle de l

1. La son
2. Le sob
3. Le sob
Il est imp

que faits
société :
Pour
caractéris
quelconq
populaire
socio- cul
détermina
particuli

Les types
A partir
Tlemcen
des sobri

³⁶ idem
³⁷ idem

1. Les métiers dépréciés
2. Les animaux
3. L'apparence physique
4. Les traits moraux
5. Les noms propres
6. Les substances négatives.

Pourtant , il y a d'autres catégories qui méritent d'être ajoutées à cette liste , déjà au centre des débats. » ⁽³⁶⁾

Alors que « dans l'histoire de la culture populaire et des insultes , l'homme , chercheur ou simple citoyen, peut constater une évolution dans le temps et dans l'espace pour en déduire ce qui suit :

1. Les insultes dépassées
2. Les insultes d'actualité
3. Les insultes nouvelles. » ⁽³⁷⁾

En déduction , nous pouvons remarquer , à partir de notre travail de terrain, que le sobriquet peut aspirer à une classification dans le temps , similaire à celle de l'insulte :

1. La sobriquet dépassé
2. Le sobriquet d'actualité.
3. Le sobriquet à la mode.

Il est important de se pencher sur l'insulte comme sur le sobriquet, en tant que faits sociaux et puisqu'ils n'arrivent pas à épargner une quelconque société : arabo- musulmane ou autres.

Pour aboutir à une conclusion relative à la détermination des caractéristiques d'un sobriquet ou d'une insulte , dans une langue quelconque et dans une société , culturellement ouverte à la culture populaire comme à la recherche scientifique afin d'aboutir à un résultat socio- culturel ou anthropologique et surtout pour atteindre un niveau de détermination des critères de l'insulte en générale et du sobriquet en particulier.

Les types de sobriquets

A partir de notre corpus, ainsi constitué lors de notre travail sur le terrain à Tlemcen et ses environs ou Hawz, nous sommes arrivés à la classification des sobriquets suivante :

³⁶ idem

³⁷ idem

1. Le sobriquet banal

Par son nom, le sobriquet banal présente une banalité ou un caractère de ce qui est banal. Il reste un sobriquet commun sans impact psychosocial.

2. Le sobriquet raciste

Par son qualificatif, le sobriquet raciste est celui qui permet de relever des signes linguistiques ou faire preuve de racisme, une idéologie qui est, principalement, fondée sur une croyance relative à une différenciation entre des races humaines ou de groupes sociaux.

3. Le sobriquet sexiste

Par son objectif, le sobriquet sexiste présente une attitude ou un comportement de discrimination, bien fondée sur le sexe.

4. Le sobriquet d'appartenance

Par attachement à un groupe social, le sobriquet d'appartenance met en relief un signe afin d'appartenir à un autre groupe social ou être un élément différent, socialement et culturellement, par rapport aux éléments d'un autre groupe social.

5. Le sobriquet recherché

Par fierté, le sobriquet recherché, comme son nom l'indique, répond au vœux du porteur.

6. Le sobriquet toléré

Par son signifié, le sobriquet toléré est accepté par le porteur, avec un sentiment de tolérance et dans un esprit de respect de liberté d'expression. Cette tolérance est considérée comme principe de respect de manières de penser et réfléchir à un sobriquet à attribuer. Il y a dans ce cas un respect des opinions religieuses, sachant bien que le musulman est censé ne pas mettre en usage les sobriquets puisqu'ils sont interdits par des sentences du Prophète Mohammed (QSSL).

7. Le sobriquet religieux

Par l'usage d'un qualificatif en relation avec la religion, le sobriquet religieux reste lié à un titre religieux.

8. Le sobriquet du mépris

Par sa fonction principale, le sobriquet du mépris présente les signes d'un sentiment par lequel une personne est jugée et condamnée par sa conduite, ou son comportement ou son physique.

9. Le sobriquet de condamnation sociale.

Par une vision purement personnelle, le sobriquet de condamnation vise, essentiellement, l'exclusion sociale du porteur. Il insiste sur l'indignation et l'inattention au sein du groupe social.

10. Le sobriquet culturel

Le sobriquet culturel est celui qui est lié à une culture ou à une civilisation.

11. Le sobriquet d'usage

Par les usages, le sobriquet d'usage est celui qui est lié à une pratique ou à une habitude.

12. Le sobriquet de nom

Par sa nature, le sobriquet de nom est celui qui est lié à un nom ou à un prénom.

de la culture ou de la civilisation.

13. Le sobriquet de personnalité

Comme le sobriquet de personnalité est celui qui est lié à une personnalité ou à un caractère.

une image ou un aspect propre.

14. Le sobriquet de fonction

Par sa nature, le sobriquet de fonction est celui qui est lié à une fonction ou à un usage.

15. Le sobriquet de situation

Par ses usages, le sobriquet de situation est celui qui est lié à une situation ou à un contexte.

16. Le sobriquet de lieu

En quel lieu, le sobriquet de lieu est celui qui est lié à un lieu ou à un espace.

en vue de l'extranéité.

17. Le sobriquet de savoir

Sachant bien que le musulman est censé ne pas mettre en usage les sobriquets depuis le début de l'islam.

patronyme ou caractère.

18. Le sobriquet de métier

Dans le domaine du métier, le sobriquet de métier est celui qui est lié à un métier ou à une profession.

porte le nom.

10. Le sobriquet simple .

Le sobriquet simple est celui qui est sans aucune originalité sociale ou culturelle.

11. Le sobriquet de complaisance

Par les vœux du porteur, le sobriquet de complaisance présente les signes d'une volonté d'être agréable et aimable.

12. Le sobriquet de complexité

Par sa morphologie , le sobriquet complexe est constitué de deux noms ou un nom et un adjectif ; mais il répond, également, aux principes du mépris et de la complexité sociale et morale, dans le sens du caractère du porteur , une personne complexée ou difficile à comprendre dans son comportement social. L'usage de sobriquet complexe le porteur.

13. Le sobriquet injurieux

Comme son nom l'indique, le sobriquet injurieux constitue , principalement, une injure , dans le sens d'une parole qui blesse le porteur dans son amour propre. Il peut être purement considéré comme insulte.

14. Le sobriquet d'ambiguïté

Par sa signification sociale , le sobriquet d'ambiguïté n'a aucun sens dans son usage pour le porteur.

15. Le sobriquet maltraitant.

Par ses effets psychosociologiques, le sobriquet maltraitant assure des situations de mauvais traitement ou de traitement dure .

16. Le sobriquet délirant

En quelques sortes, le sobriquet délirant présente le caractère d'un délire , en vue d'un dépassement de limites du raisonnable , l'acceptable ou l'extravagant.

17. Le sobriquet patronymique

Sachant bien que chaque personne est porteuse d'un patronyme et ce , depuis la loi de l'application de l'octroi des patronymes en Algérie. Ce patronyme se présente comme sobriquet qui se reconnaît , par ses caractéristiques , comme sobriquet patronymique.

18. Le sobriquet gastronomique

Dans la vie sociale , nombreuses sont les personnes qui se reconnaissent par un métier ou un comportement , lié à la culture gastronomique. Ce sobriquet porte le nom de sobriquet gastronomique.

19. Le sobriquet tabou

Dans la culture d'une société, le sobriquet tabou est interdit, socialement, d'usage; mais connu entre les personnes de la même génération ou du même groupe social où le respect des mots est de rigueur.

20. Le sobriquet amical

Pour une meilleure relation entre personnes, le sobriquet amical présente les signes d'une amitié ou d'une camaraderie - intimité.

21. Le sobriquet haineux

Par cet adjectif, le sobriquet haineux porte sur la haine d'une personne, à tous les niveaux des couches sociales.

22. Le sobriquet d'usage

Très répandu, le sobriquet d'usage est utilisé, couramment, dans le quotidien social ou professionnel, sans effets ni rancune.

La métaphore et le sobriquet

Par définition, la métaphore est « le procédé par lequel on transporte la signification propre d'un mot à une autre signification qui ne lui convient qu'en vertu d'une comparaison sous-entendue. »⁽³⁸⁾

Dans le cas du sobriquet, le porteur peut connaître une situation particulière. D'ailleurs, toute personne ne peut être épargnée d'un sobriquet; mais le porteur est parfois victime d'une attribution non justifiée. Dans toute situation, le sobriquet suivra le porteur jusqu'à la fin de sa vie.

L'usage linguistique pour le sobriquet ou langue du sobriquet

Dans ce travail, il est nécessaire de rappeler, comme le veut la tradition scientifique, les études sur l'Algérie linguistique qui se proposent, en premier lieu, de présenter l'aspect socio-culturel avant d'entamer l'usage des langues dans le sobriquet, à Tlemcen et son hawz. Un document, un répertoire bibliographique sur les dialectes algériens, fut publié par le CRASC⁽³⁹⁾. Puis, les travaux de l'hispanisant Lamine Benallou viennent enrichir notre bibliothèque⁽⁴⁰⁾. Une approche historique serait utile pour pouvoir prendre en compte les effets sociologiques et culturels dans la

³⁸ Cf dictionnaire Le Petit Larousse Illustré, année 1991.

³⁹ Halima Belhandouz. *Éléments de bibliographie en dialectologie du Maghreb*, CRASC, LARTO, 1991, 39 p

⁴⁰ Lamine Benallou :

- Essai de bibliographie linguistique algérienne, Alger, OPU, 1984, 83 p
- Dictionnaire des hispanismes dans le parler de l'Oranie, Alger, OPU, 1992, 83 p
- L'Oranie espagnole. Approche sociale et linguistique. Oran, Dar El Gharb, 2002, 206 p

région
scienti
curios
Delapar
(45) et S
A cet
succes
leurs c
l'espa
parler
musiqu
A Tlem
linguis
plusie
groupe
commu
, othon
comple
depuis
nous m
et tlem
1. La

41 Princ
42 Situ
n° 79
43 Cour
D.Brah
44 J.Cam
- Les
- Ge
PP
45 Empr
SS
46 il es
47
48 voir
49 Cf L
50 par
51 Idem

région que nous étudions. Une base de données enrichit le travail scientifique pour mieux cerner les sujets d'une portée qui incite une curiosité anthropologique. Notons, également, les travaux de G.Honorat-Delaporte⁽⁴¹⁾, André Basset⁽⁴²⁾, J.Baruch⁽⁴³⁾, J. Cantineau⁽⁴⁴⁾, L.Brunot⁽⁴⁵⁾ et Salem Chaker⁽⁴⁶⁾ William Marcais⁽⁴⁷⁾.

A cet effet, la région de Tlemcen, ancienne Pomaria, avait connu, successivement, plusieurs invasions qui, d'ailleurs, laissèrent des traces de leurs cultures à savoir des mots. Ces derniers furent, par le temps et l'espace, introduits dans le parler local, en l'occurrence « El Ala », voire le parler hawzi, vanté par les nombreux musiciens et interprètes⁽⁴⁸⁾ de la musique classique, l'andalou.

A Tlemcen, comme dans toutes les villes algériennes, une situation linguistique s'impose dans le temps et l'espace sociologique. Actuellement, plusieurs langues co-existent en vue d'assurer une communication intergroupes sociaux et ethniques. Il est nécessaire de rappeler les outils de communication⁽⁴⁹⁾ à savoir les langues arabe, berbère, française, espagnole, othomane, grecque et l'hébreu, dans le sens de mettre en relief cette complexité linguistique par l'usage des emprunts. Le corpus, ainsi constitué depuis quelques années et n'ayant connu une mise à jour que récemment, nous orienta vers l'usage des langues dans le sobriquet algérien, en général, et tlemcenien⁽⁵⁰⁾, en particulier.

1. La langue berbère⁽⁵¹⁾

⁴¹ Principes de l'idiome arabe en usage à Alger. Alger, Dubois - frères, 1845

⁴² Situation actuelle des parlers berbères dans le département d'Oran. in Revue Africaine n° 79, 1936, pp1001-6

⁴³ Cours d'arabe parlé avec dialogues et lettres à l'usage des étudiants. Constantine, D.Braham, 1898, 220p

⁴⁴ J.Cantineau :

- Les parlers arabes du département d'Oran. In Revue Africaine, n° 84, 1940, pp220-31
- Géographie linguistique des parlers arabes algériens. In Revue Africaine, n° 79, 1946, pp91-3

⁴⁵ Emprunts dialectaux arabes à la langue française. In Hesperis, XXXVI, 1949, pp347 et

SS

⁴⁶ il est auteur d'un grand nombre de publications. Cf.

⁴⁷

⁴⁸ voir annexe n° 1

⁴⁹ Cf Lamine Benallou : l'Oranie espagnole..... p36

⁵⁰ par le sobriquet tlemcenien, il faut entendre celui de Tlemcen et celui du hawz.

⁵¹ Idempp39-41

Cette langue du pays perdit, continuellement, son vocabulaire par un remplacement forcé des occupations et invasions successives qui, par sa politique, imposaient leurs cultures respectives. Quelques mots et vocables sont, encore, conservés dans le parler local. Cette indigence incite l'approfondissement des recherches, en matière d'emprunts linguistiques. Le berbère demeure, par une approche historique, la langue la plus ancienne dans le pays; malgré qu'il soit parlé, uniquement, dans deux régions, fortement concentrées et connues comme composantes de la société, particulièrement culturelle, amazighe⁽⁵²⁾. D'ailleurs, ce vocable, dans sa langue d'origine, signifie « l'homme libre ».

2. La langue arabe

Introduite au Maghreb avec les « Foutouhats Islamiya », l'arabe prit, depuis plusieurs siècles, une place importante dans la langue de communication du pays. Cette langue se présente avec une spécificité linguistique. Pour confirmer, Lamine Benallou dira : « l'une des principales spécificités de la langue arabe est son caractère diglossique. »⁽⁵³⁾. Dans le contexte socio-culturel, la langue arabe pose le problème de la concurrence entre l'arabe, langue savante et littéraire⁽⁵⁴⁾, et la « daridja », le parler ou la langue vulgaire, dans le sens de langue populairement parlée⁽⁵⁵⁾, celle qui ne respecte pas les règles de la grammaire et de la conjugaison, voire la syntaxe. Le parler dit « El ala » présente les caractéristiques linguistiques, formulées par l'usage des emprunts. Il fut écrit pour léguer aux générations futures les bienfaits socio-culturels de ces parlers locaux diversifiés et sans grande différences dans la graphie et la morphologie.

Dans cette approche, la réalité linguistique nous permet d'avancer dans l'analyse critique afin de prendre en considération uniquement la « daridja », ce parler local qui connaît des particularités, sensiblement différentes, dans le centre urbain par rapport à l'extra-muros ou le hawz. Au sujet de l'arabe populaire du Maghreb, Lamine Benallou dira :

« Le choix du terme -maghrébin- pour qualifier cette variété linguistique est due aux raisons suivantes :

⁵² Le découpage administratif du colonialisme français fit de cette région, communément appelée « El Qbaïl », dans le sens arabe de tribus. Ce vocable, de l'arabe du Maghreb, avait donné, dans le cadre de la francisation du vocabulaire algérien, « Kabylie ». Puis, cette « contrée », culturellement distinctive, avait, géographiquement, connu un découpage pour en donner : la « grande Kabylie » et le « petite Kabylie ».

⁵³ Idem

⁵⁴ Appelée également l'arabe classique ou littéraire (ellougha elfousha !)

⁵⁵ appelée, aussi, l'arabe populaire du Maghreb (Eddaridja !)

- éviter le
 - Déterm
 - Et par
 (56)
 Pour ce
 appuyant
 matériaux
 a- lexic
 Le lexic
 des autres
 colonisa
 français e
 commun
 la société
 b- phon
 Dans la p
 * la per
 - « t »
 - « d »
 - « a »
 * et l'm
 - « ts »
 - « tch »
 - « dj »
 3. la lang
 L'arrivé
 la ville
 L'Algérie
 l'Empire
 drapeau
 d'Istamb
 Algérie
 à travers
 56 idem
 57 Moulou
 58 le drapeau
 instaurer
 des volon
 59 Cf Mah

- éviter les connotations péjoratives d'arabe parlé ou arabe dialectal.
- Déterminer scrupuleusement l'espace géographique qui nous intéresse.
- Et par conséquent l'opposer et le situer par rapport à un arabe oriental. »⁽⁵⁶⁾

Pour ce parler de Tlemcen, voire celui du hawz, nous signalons, tout en appuyant la thèse de Lamine Benallou, les caractéristiques sont matérialisées aux niveaux :

a- lexical :

Le lexique est enrichi par l'introduction de plusieurs vocables, provenant des autres langues, connues localement par la succession des occupations et colonisations telles que celles des grecs, des othomans, des espagnols et des français et d'autres langues locale et pseudo- locale, répandues par la communication et l'échanges culturels entre les populations, ayant constitué la société de Tlemcen : le berbère et l'hébreu.

b- phonologique

Dans la phonologie, il y a, essentiellement :

* la perte de certains distinctifs tels que l'usage du :

- « t » à la place du « th ».
- « d » en remplacement du « dh ».
- « a » qui remplace le « qa ».

* et l'introduction d'autres distinctifs nouveaux tels que :

- « ts » à la place du « t ».
- « tch » en remplacement du « ch ».
- « dj » qui remplace le « j »

3. la langue ottomane.

L'arrivée des premières troupes ottomanes remonte à la date de la prise de la ville de Bedjaïa⁽⁵⁷⁾ après plusieurs tentatives, au début du XVI^e siècle. L'Algérie devint, quelques années plus tard, une partie intégrante de l'Empire ottoman à la suite de l'envoi d'un émissaire, accompagné d'un drapeau turc et un firman pour consacrer l'Odjak d'El Djazair, vassal d'Istamboul⁽⁵⁸⁾. Depuis, l'instauration de l'administration militaire en Algérie et les mutations, dues à la campagne de recrutement de volontaires à travers tout l'Empire⁽⁵⁹⁾. Cette situation sociale permit l'introduction

⁵⁶ idem ..pp38- 9

⁵⁷ Mouloud Gaid : l'Algérie sous les turcs. pp27 et ss

⁵⁸ le drapeau en signe de ralliement des algériens à l'empire othoman et l'émissaire pour instaurer le gouvernement et autoriser la frappe de la monnaie, en plus du recrutement des volontaires pour la milice de l'Empire.

⁵⁹ Cf Mahfoud Kaddach : ! 'A!gérie durant l'occupation ottomane pp17 -30 et pp201 et ss

d'un vocabulaire turc qui , avec la langue arabe déjà sur place, permit de donner une langue , plutôt un parler , constitué d'emprunts pour donner le parler ottoman d'Algérie ⁽⁶⁰⁾.

A titre d'exemple , certains mots arabes ont connu , en plus des emprunts, des particules pour donner un nouveau vocabulaire , venu enrichir la langue arabe algérienne que nous désignons par « langue ottomane ». Les emprunts turcs ou « emprunts ottomans » sont très nombreux dans le parler algérien, enrichi par des apports culturels , à travers les occupations successives de l'Algérie.

Pour être plus explicite Sur les langues parlées , en Algérie, au XVIII^e siècle , nous relevons ce qui suit :

« la langue général du pays est , écrit Lucien Chaillou, l'arabe. Elle n'est pas parlée dans toute sa pureté. Les turcs parlent entre eux la langue turque mais obligés à des rapports continuels avec les habitants du pays et mariés à des femmes mauresques, ils apprennent l'arabe et ils en savent bientôt assez pour leurs affaires, leurs besoins et la société. Le Cabaye a un dialecte particulier. Une autre langue qui est celle dans laquelle s'expriment les consuls, et tous les européens avec les Algériens, c'est la langue franque . Toutes les affaires se traitent en Franc . Elle est d'une pauvreté stérile et peut être ne comprend -t- elle pas 150 ou 200 mots différents pour exprimer toutes sortes de choses. Le geste , l'inflexion de la voix , l'expression des yeux expliquent mieux quelquefois ce que l'ont veut dire que les termes mêmes qui servent d'interprète à la pensée. La langue franque est composée de mots arabes , espagnols, italiens et quelques uns en français. Les mots espagnols dominent , on doit l'attribuer aux longues guerres des Maures avec l'Espagne, pendant lesquelles le mélange des deux peuples a donné naissance à un jargon que nécessitait de part et d'autre le besoin de se faire entendre. » ⁽⁶¹⁾

4. La langue espagnole

Selon les recherches effectuées par des hispanisants, des emprunts espagnols se trouvent dans les parlers locaux , « El Ala » , pour le parler citadin de Tlemcen et « El Hawzi », le parler de l'extra - murs d'Ain El Houtz et autres localités avoisinantes.

Les hispanismes touchent le lexique des marins , pêcheurs , traditions et cultures culinaires et vestimentaires ⁽⁶²⁾ :

⁶⁰ cf . (Kamal Chehrit) : Les janissaires pp10 et ss

⁶¹ cf . Mahfoud Kaddach : L'Algérie durant l'occupation ottomane p201 et ss

⁶² cf . Lamine Benallou : l'Oranie espagnole... ;p65

⁶³ idem

⁶⁴ voir

⁶⁵ cf in

« *Le nouveau signifié pénétrera*, écrit Lamine Benallou, *dans la langue en parallèle avec un nouveau signifiant. C'est le cas des termes du vocabulaire marin et du nom de certains poissons, les nouveaux usages vestimentaires ou culinaires.* » ⁽⁶³⁾

5. la langue française

L'histoire nationale reste le témoin, irréfutable, du riche passé linguistique pour l'Algérie. La colonisation du pays remonte à 1830. Cette invasion socio-culturelle et militaire s'accompagne d'un transfert culturel, malgré le nombre de zaouia, puis le mouvement réformiste en Algérie, le français prit place depuis l'application de la loi relative à l'instruction obligatoire pour les algérien. D'ailleurs, toute une politique gouvernementale ⁽⁶⁴⁾ avait donné ses fruits à travers toutes les villes du territoire national.

A cet effet, L'auteur de *L'Algérie : nation et société*, en l'occurrence Mostefa Lacheraf écrit :

« *La langue française fut*, dit-il, *décrétée langue d'ici bas, par opposition à l'arabe qui devenait langue de mérite spirituel dans l'autre vie, étant donné son caractère religieux de plus en plus prédominant, loin des issus interdites et des voies impraticables.* »

Puis, Lamine Benallou rapporte :

« *c'est à partir de 1830, dit-il, date de la colonisation française en Algérie que fut introduit le français. Cette pénétration fut l'œuvre de la forte présence française dans le pays ainsi que des migrations algériennes vers (la France). Il faut également mettre en exergue le fait que l'occupant français Sur tout un appareil administratif, culturel et politique des plus modernes : l'école et la scolarisation des petits algériens, une administration totalement francisée, la presse écrite et parlée et plus tard la télévision...* » (p41)

L'enseignement français prit la place dominante par rapport à l'enseignement traditionnel des écoles coraniques, limitées à l'apprentissage de la langue arabe, par le Coran et parfois des « hadits nabaouis », ces sentences prophétiques qui s'imposent dans l'oralité et la culture populaire. Notons, pour mémoire, l'ouverture des écoles arabo-françaises à travers les grands centres et villes d'Algérie ⁽⁶⁵⁾.

⁶³ idem

⁶⁴ voir annexe n° 2

⁶⁵ cf information note précédente.

L'enseignement de la langue française devint obligatoire aux algériens , ces « indigènes » et autochtones ⁽⁶⁶⁾.

La réalité sociale nous permet de comprendre que la langue française est encore utilisée dans la communication , l'oralité et les échanges socio-culturels. La presse nationale reste , pour le sociologue et l'anthropologue, un paramètre et un indice pour mieux saisir l'impact de la culture française en Algérie , un héritage suivi du phénomène social et culturel , le « Rap ».

Conclusion

Par cette étude relative aux sobriquets, nous répondons à la problématique et les hypothèses, posées dans l'introduction. Sachant bien que toute étude n'aspire à un travail de recherche exhaustif . Il ressort de cette étude que sobriquet dont l'usage gagne toutes les couches sociales à tous les niveaux et les secteurs . En tant que « acte langagier » , il reflète le degré d'usage du sobriquet au niveau de la région , l'objet de notre recherche , tout en se présentant comme phénomène social , en premier lieu , puis un phénomène socio- culturel en second lieu. Il fait donc partie de notre culture , malgré l'interdiction pat les sentences prophétiques.

Par ses fonctions , il puise et exploite tous référents culturels et ressources linguistiques, comme le rapporte Ouerdia Yermèche. Etant motivé, le sobriquet , en Algérie , présente des signes et motivations , déjà associés à la culture locale.

⁶⁶ Cf Fanny Colona : les instituteurs algériens 1883-1939 .

La liste

Abou
Hadj
Abdel
Hasse
1922)
,Belha
,Bella
Benab
,Bench
Bench
70),
1930)
Benma
Zine
Mohar
Ahma
Ghom
1947.
Berran
(1876-
Bouch
(1819-
(1815-
(1870-
Chou
78), D
Ghou
78), D
(1879-
(1829-
Ghom
Slim
Si, M
(1868-
1953,
Lazza
Kada

Annexes N° 1

La liste est longue et non exhaustive :

Aboura Si Mohamed (1890-1958) , Attar Abdelkader (1872-), Baghdadli Hadj Hamadi (1797- 1867), Bedjaoui Mohamed (1904- 36) , Bekhchi Abdelkader (1860- 1918) ,Bekhchi Benaouda (1880-1924) ,Bekhchi Hassene (1882-1935) ,Bekhchi Omar (1884-1958) ,Belaghdji Abdeni (1883-1922) ,Belattar Si Mostefa (1886-) ,Belattar Sid'Ahmed (1897-) ,Belhachemi Hamou (1861-1901) ,Belkhodja Mustapha (1917- 68) ,Bellahcene Mohammed (1885-1950) ,Benaboura Si Mostefa (1875-1965), Benaboura Sid'Ahmed (1881-1965), Benchenhou Ghouti (1880- 1934) ,Benchenhou Sid'Ahmed (1873- 1923), Benattou Ménouar (1847-1899), Benchaabane Mohammed (1853-1914), Bendi Moussa Mohammed (1815-70), Benguerfi Mohamed (1916-), Benkelfat Sid'Ahmed (1875-1930),Benkebil Boumédiène (1899-1976), Benkhobza Braham (1829-), Benmansour Abdellah (1900-1955),Ben M'saib Mohammed, Benmansour Zine El Abidine (1912-) ,Bentabet Mohammed (1897-1947), Bentata Mohammed (1839-1907) ,Bentchouk Kaddour (1890-1942), Bentriki Ahmed ,Bensahla Boumédiène, Bensahla = = Mohammed, Bensaid Ghomari(1855-) ,Bensaid Issâac (1841-1911), Bensmail Mohammed (1884-1947), Benyadi Si Mohammed (18866-1952), Benyacob Braham (1827-), Berrahma, Bessaoud Hamed (1878-1909), Bessaoui Mohamed Séghir (1876-1934), Bouali Mohamed (1917- 98), Bouali Si Ghouti (1874-1934), Bouchama Sid'Ahmed (1897-1977), Boukharouba Mohammed El Kébir (1819-92), Boukli Hassene Hadj Hamadi (1809-59),Charif Hadj Hammou (1815-84), Chyerif Benmoussa Mohamed (1877-1947), Chicha Mohamed (1870- 1925), Chikhi Mohammed (1892-1942), Chouikhi Khaled (19-), Choukchou Braham Mohammed (1841- 1902), Dali Ali Abdelkrim (1914-78), Dali Yahia Mohammed (1894- 1946), Dib Abdelkader (1829-71), Dib Ghouti (1863-1919), Dib Mohammed (1861-1915), Dib Mustapha (1857-78), Djian Nassim (1847-84), El BarMakhlouf (1848-1913), El Draï Braham (1879-1964), El Draï Moïseould Braham (19 -1960), En Nadjar Braham (1829-), Fidah Moro Djelloul (1850-90), Ghali Benkemoun (1846-96), Ghomari Mohammed (1842-), Hadj Amara, Mohammed (1808-68), Kaid Slimane Mohammed (1892-1955), Kelaidji Aberahim (1880-68), Kelaidji Si, Mohammed (1901-),Kazi Ghouti (19-63),Kermouni Serradj Abdelkader (1866-1946),Lazzouni Ahmed,Lazzouni Ahmedould Lazzouni (1885-1953), Lazzouni Ahmedould Mohammed (1879-), Lazzouni Ali (1805-),Lazzouni Benali (1854-1911),Lazzouni Kada,Lazzouni Mohammed (1819-95),Lazzouni Mohammedould

Mohammed (1853-1916),Lazzouni Mohammedould Ali (1872-),Lazzouni Mokhtar,Liahou Ben youcef (1811-56) Liahou EL Ankri (1814-),Liahou Ladri (1821-54) ,Malti Abdelghani (1921- 91),Mansour Tani Mohammed (1845- 1912), Medeghri Moulay Ahmed (1843-1925), Medelci Ghouti (1847-1921), Médioni Ichoua (1829-92), Médioni Israël (1858-79), Médioni Mouchi (1842-), Médjadi Mohammed (1899-), Mesmoudi Si Daoudi (1849-1913),Mir Hassaine Ali (1813-93),Mouchi Chloumou (1853-98),Moula Djilali (1893-1947), Rouche Mouchoi (1865-1922), Rouche Makhlouf (1858-1931), Saber Zenagui Abdelkader (1899-), Saber Zenagui Abdelkaderould Benali (1876-1926) ,Said Mohammed (1849-1903), Saoud El Médiouni (1814-), Sari Abdeslam (1876-1959) , Sari Abdeslam (1890-1964), Sari Ahmed dit Redouan (1914-) , Sari Hadj Larbi (1872-1964), Sari Mohammed (1911-), Sari M'hammed (1910—82), Sarmachik Boumédième (1908-), Sayagh Isaac (1843-1906), Sekkal Abdelkader (1863-1915) ,Sekkal Mohamed dit Abderahmane (1910-85) ,Settoui Abdelhamid (1902-40), Senouci Bereksi mustapha (1919-), Tabet Tétma (1891-1962), Teboul Simah (1828-), Terki Hassaine Mohammed Seghir (1905- 78) ,Tchouar Si Mohamed (1865-1942), Touati Chaloum (1829-98) ,Touati Isaac (1847-1912) ,Zenagui Mohammed (1829-59), Zerrouki Bachirould Djilali (1924-2004) , Zerouki Djilali (1893-1945) , Ziani Chérif Djilali (1873-1939), Ziani moulay Djilali (1851-1933)

1 Chron
jusqu'à
1833
- ou
- ou
1834
- ou
1836
- ou
1838-
- ext
- en
1850
confor
- cra
-Alge
-Const
-Oran
-Bône
-Most
- cra
-Alge
-Const
-Oran
-Bône
confor
- cra
-Méd
-Const
-Tlem
Enseig
1851
confor
- rég
confor
- rég

Annexe n° 2

1 Chronologie pour l'enseignement français en Algérie depuis 1830 jusqu'à l'indépendance nationale.

1833

- ouverture d'une école d'enseignement mutuel à Alger
- ouverture d'une école d'enseignement mutuel à Oran

1834

- ouverture d'une école d'enseignement mutuel à Bône

1836

- ouverture d'une école maure- française de garçons à Alger

1838-48

- expérience de formation à Paris d'adolescents indigènes
- enquêtes des Bureaux arabes Sur l'enseignement traditionnel

1850

conformément au Décret du 14 juillet -6 Août , il y a eu la :

- création de six écoles arabes- françaises à :

-Alger

-Constantine

-Oran

-Bône

-Mostaganem

- création de quatre écoles de filles à :

-Alger

-Constantine

-Oran

-Bône

conformément au Décret du 30 septembre , il y a eu la :

- création de trois médersas à :

-Médéa

-Constantine

-Tlemcen

Enseignement est gratuit.

1851

conformément à l'Arrêté du 25 juillet , il a été procédé à la :

- réglementation de l'école primaire de garçons de Constantine.

conformément à l'Arrêté du 27 juillet , il a été procédé à la :

- réglementation de l'école primaire de filles musulmanes de Constantine.

1857

conformément au Décret du 14 mars , il y a eu la :

- création du collège arabe – français d'Alger

1863

conformément au Décret du 1-31 octobre , il y a eu la :

- création d'un emploi d'inspecteur des établissements d'instruction publique ouvertes aux indigènes :
- visite des écoles arabes – françaises
- visites des medersas
- visites des écoles coraniques.

1865

conformément à l'arrêté du 6 janvier , il y a eu la :

- création d'une commission spéciale pour étudier toutes questions se rapportant à l'enseignement des indigènes:
- formation des maîtres
- confection de livres
- établissement de programmes

conformément au Décret du 04 mars – 22 avril , il y a eu la :

- création d'une Ecole Normale Primaire à Alger

conformément à l'arrêté du 2 mai , il a été procédé à la :

- réglementation des écoles arabes- françaises .

1873

le 5 avril, il a eu le dépôt d'un projet relatif aux écoles arabes – françaises.

1875

conformément au Décret du 15 Août , il y a eu la :

- mise des écoles arabes- françaises sous l'autorité du recteur .

1876

conformément au Décret du 15 Août , il y a eu la :

- mise des écoles arabes- françaises sous l'autorité du recteur .

1881

conformément au Décret du 9 novembre , il y a eu la :

- création de huit (08) écoles ministérielles aux frais de l'Etat en Kabylie-

1883

conformément au Décret du 13 février , il y a eu la :

1887

conformément au Décret du 9 décembre , il y a eu la :

- uniformisation et suppression des distinctions entre communes indigènes de plein exercice et communes mixtes instituées en 1883

- réglementation de l'enseignement privé
- réglementation de l'enseignement professionnel
- création d'emplois permanents d'inspecteurs primaires pour l'enseignement des indigènes.
- 1888
- Etablissement du rapport de Laysenne portant sur la similitude entre l'école en France et l'école en Algérie.
- 1890
- Etablissement de textes relatifs aux :
- plan d'étude de l'enseignement des indigènes.
- programme de l'enseignement des indigènes.
- 1891
- la création de la section spéciale
- 1892
- conformément au Décret du 18 octobre, il y a eu la :
- la précision portant Sur le Décret de 1887
- 1898
- remaniement des programmes
- 1908 - 1914
- Expérience d'école - gourbis
- 1908
- le premier février : ouverture d'une école de teinturerie traditionnelle à Alger
- 1909
- le 14 Août : la création d'un emploi d'inspecteur général de l'enseignement des indigènes.
- 1910
- 1915
- Organisation des fermes - écoles
- Conformément à la loi du premier mai, il a été procédé à :
- l'intégralité de la mise à la charge de toutes les dépenses de première installation d'écoles pour indigènes.
- 1919
- conformément à la loi du 6 Octobre, il a eu la :
- création de cours complémentaires d'enseignement professionnel
- 1920
- Conformément au Décret du 2 septembre, il y a eu :
- homogénéisation des salaires pour les instituteurs européens et les instituteurs indigènes.
- Conformément au Décret du 2 Octobre, il y a eu :
- création des cours d'adultes agricoles.

- réglementation de l'enseignement privé
- réglementation de l'enseignement professionnel
- création d'emplois permanents d'inspecteurs primaires pour l'enseignement des indigènes.

1888

Etablissement du rapport de Leysenne portant Sur la similitude entre l'école en France et l'école en Algérie.

1890

Etablissement de textes relatifs aux :

- plan d'étude de l'enseignement des indigènes.
- programme de l'enseignement des indigènes.

1891

- la création de la section spéciale

1892

conformément au Décret du 18 octobre , il y a eu la :

- la précision portant Sur le Décret de 1887

1898

- remaniement des programmes

1908 – 1914

- Expérience d'école – gourbis

1908

le premier février : ouverture d'une école de teinturerie traditionnelle à Alger

1909

le 14 Août : la création d'un emploi d'inspecteur général de l'enseignement des indigènes.

1910

Organisation des fermes – écoles

1915

Conformément à la loi du premier mai, il a été procédé à :

- l'intégralité de la mise à la charge de toutes les dépenses de première installation d'écoles pour indigènes.

1919

conformément à la loi du 6 Octobre , il a eu la :

- création de cours complémentaires d'enseignement professionnel

1920

Conformément au Décret du 2 septembre , il y a eu :

- homogénéisation des salaires pour les instituteurs européens et les instituteurs indigènes.

Conformément au Décret du 2 Octobre , il y a eu :

- création des cours d'adultes agricoles.

1923

Etablissement et rapprochement des programmes de l'enseignement dans les villes en Algérie et en Europe.

1924

Conformément au Décret rectoral du 7 Avril, il y a eu :

- Homogénéisation du concours pour les deux Ecoles normales
- Fusion des deux Ecoles normales

1941

conformément à l'arrêté du 18 septembre, il y a eu une expérience :

- celle des Centres Ruraux d'Education

Echec de cette expérience.

1942

suppression du Certificat d'études Primaires pour les indigènes.

1944

conformément au Décret du 27 novembre, il a été procédé aux :

- plan de scolarisation
- réformes musulmanes

1946-49

fusion des deux enseignements européens et indigènes

Diction

Daniel

Paris, L

Beauss

Alger, L

(nouve

Benche

Larous

Lentir

Marcel

Alger, L

Ouvr

Belhan

Maghra

Benaiss

Alger, D

Benall

Alger, D

2-Dictio

1992, B

3-L'Om

2002, B

Brahan

étudian

Cantine

African

2-Géogr

n° 79, B

Gaid (

Alger, B

Honora

Alger, B

Kadda

Alger, B

dans

Références bibliographiques

Dictionnaires

- Daniel Reig** : *Dictionnaire Arabe- français et français -arabe*
Paris, Larousse, 1983(collection Saturne)
- Beaussier (Marcelin)** : *Dictionnaire Arabe – Français*
Alger , La maison du Livre, 1958, 1093 p
(nouvelle édition , revue , corrigée et augmenté par Mohammed Bencheneb)
- Larousse** : *Le Petit Larousse illustré (dictionnaire)*.Paris, Larousse, 1991
- Lentin (Albert)** : *Supplément au dictionnaire praztiqur Arabe –français de Marcelin Beauissier*
Alger, La Maison du Livre, 1959,312 p

Ouvrages en langue étrangère

- Belhandouz (Halima)** : *Eléments de bibliographie en dialectologie du Maghreb* , CRASC, LARTO, 1991, 39 p
- Benaissa (Hamza)** : *Tradition et identité*
Alger, Dar el Maarifa, 2001, 199p
- Benallou (Lamine)** : 1-Essai de bibliographie linguistique algérienne
Alger, Office des Publications Universitaires, 1984,83p
2-Dictionnaire des hispanismes dans le parler de l'Oranie, Alger, OPU, 1992, 83 p
3-L'Oranie espagnole. Approche sociale et linguistique. Oran,Dar El Gharb, 2002, 206 p
- Braham (D.)** : *Cours d'arabe parlé avec dialogues et lettres à l'usage des étudiants*. Constantine, , 1898, 220p
- Cantineau (J)** : 1-Les parlers arabes du département d'Oran. In *Revue Africaine*, n° 84, 1940, pp220-31
2-Géographie linguistique des parlers arabes algériens. In *Revue Africaine*, n° 79, 1946, pp91-3
- Gaid (Mouloud)** : *L'Algérie sous les turcs*
Alger, Editions Mimouni, 1991, 239p(2 ième édition)
- Honorat- Delaporte (G)**: *Principes de l'idiome arabe en usage à Alger*.
Alger, Dubois – frères, 1845
- Kaddache (Mahfoud)** : *L'Algérie durant la période ottomane*
Alger, Office des Publications Universitaires, 2003, 239 p

M.Lacharef : Des noms et des lieux. Mémoire d'une Algérie oubliée .
Alger, Editions Casbah, 1998,

Meynard (Barbier de) : Les surnoms et sobriquets dans la littérature arabe
ont été étudiés RA n°62 (1921) p 41-2).

Sapir (Edward) :Linguistique

Paris, Gallimard, 1968, 289 p

Saussure :Cours de linguistique générale

Alger, ENAG,1994,381 p

(Collection El Aniss et présentation de Dalila Morsly)

Taleb Ibrahim (Khaoula) :Les algériens et leur(s) langue(s). Eléments
pour une approche sociolinguistique de la société algérienne. Alger,
Editions El Hikma, 1997, 328 p

Articles en langue étrangère

Basset (André) : Situation actuelle des parlers berbères dans le département
d'Oran. in Revue Africaine n° 79 , 1936, pp1001-6

Basset (René) :Le folklore dans le journal Asiatique (1822-1920)in RA
n°62 (1921) pp15-46

Benramdane (Farid) :Histoire (s) et enjeu (x) d'une (re) dé/dé/
dénomination : la Place rouge de Tiaret.In insaniyat , n° 17-18 , mai -
décembre 2002 , pp63-70

Brunot (L.) : Emprunts dialectaux arabes à la langue française. In Hesperis,
XXXVI, 1949, pp347 et ss

Cherrad- Benchefra (Yasmina) :Paroles d'étudiants. In insaniyat , n° 17-
18 , mai -décembre 2002 , pp 111-28

Dourari (Abderrezak) :Pratiques langagières effectives et pratiques
postulées en Kabylie. A la lumière des événements du « printemps noir »
2001.In insaniyat , n° 17-18 , mai -décembre 2002 , pp17-35

Lakhdar -Barka (Ferida) :Dire la vie avec les mots de la mort : un trait
du discours féminin. In insaniyat , n° 17-18 , mai -décembre 2002 , pp37-61

Meliani(Hadj) :1-L'humour dans les langues maternelles en Algérie

In Cahiers de linguistique et didactique, n° 1-2 (nouvelle série),
GRDLD,pp32-37 , Oran, 2002(Travaux de groupe de recherche en
Linguistique, Dynamique du Langage et Didactique sous la direction de
Farouk Bouhadiba) (Editions Dar El Gharb, Oran)

2-Alternance codique, emprunts et statut symbolique du Français dans les
chansons contemporaines en Algérie (notes de recherche)

In Cahiers de linguistique et didactique, n° 1-2 (nouvelle série), GRDDL, pp 82- 93 , Oran, 2002(Travaux de groupe de recherche en Linguistique, Dynamique du Langage et Didactique sous la direction de Farouk Bouhadiba) (Editions Dar El Gharb, Oran)

Yermèche (Ouerdia) :Le sobriquet algérien : une pratique langagière et sociale

In insaniyat , n° 17-18 , mai -décembre 2002 , pp97-110